

AFFAIRE N° 17. - Acquisition d'un terrain de 5 000 m² sis au boulevard de la Source, appartenant aux conjoints DESIRE.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition de plusieurs parcelles de terrain d'une superficie totale de 5 000 m² situées au boulevard de la Source à Saint-Denis.

Ces parcelles de terrain ont fait l'objet de la part des conjoints DESIRE qui en sont les propriétaires d'une proposition de vente pour le prix de 15 000 000 Frs CFA.

Bien que nous n'ayons pas encore l'évaluation du Service des Domaines, compte tenu cependant de la situation de cet immeuble qui constituera une réserve foncière exceptionnelle pour la Commune, je vous demande de m'autoriser :

- à diligenter la procédure d'acquisition de ce terrain ;
- à solliciter de Monsieur le Préfet un arrêté déclarant d'utilité publique cette acquisition aux fins d'exonération des droits d'enregistrement.

La dépense sera imputée sur l'emprunt que nous a consenti le C.A.E.C.L. (chapitre 901 - article 210 du budget communal).

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Ce terrain est destiné à agrandir vraisemblablement le Groupe Scolaire Gabriel MACE.

Mme ROCHE. - Pourquoi ne pas faire un marché dans cette zone ?

LE MAIRE. - Nous allons faire un marché du côté des Camélias. Il y a un besoin pressant d'école dans ce secteur. Le Boulevard de la Source, dans sa partie transversale est très peuplé et les enfants sont obligés de venir à l'École Gabriel MACE qui est déjà très fréquentée par les enfants de la S.I.D.R.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

lu
Saint-Denis, le 9 Juin 1971
Bon Le Maire
Le Secrétaire Général
signé: H. Kessler
Bon copie certifiée conforme
p. le Directeur des Affaires communales
M. C. Aboucou